



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 FEVRIER 2015



**Photos de l'Assemblée Générale de La Crau Pole – Salle Bleu Azur – A.T.E. – ZAE Gavarry à La Crau**



50 personnes réunies entre 12 H et 14 H en présence de Laurent Falaize, Président de La Crau Pole, de Vincent Monti, Vice Président de La Crau Pole, de Clément Matout, secrétaire de La Crau Pole, de Christian Simon, Monsieur le maire de La Crau, de Marc Giraud, Vice-Président du Conseil Général du Var, Monsieur Lescure, Adjoint au développement économique de la Ville de la Crau, de Catherine Camposeo, Chargée de l'animation et du développement économique local, de Monsieur Fille de Javyflor, Président des propriétaires de l'estagnol nord.



Les personnes présentes : Laurent Falaize de Fioul 83, Clément Matout de la Marbrerie de La Crau, Vincent Monti de Monti Nanni, Monsieur le Maire de la Crau, Monsieur le Vice Président du Conseil Général, Monsieur Lescure, Catherine Camponeo, Patrick Reygades de la CCI du Var, Emilie Tissot du Conseil Général, Mr Vanni de TPM, Mr Vignals de TPM, Philippe Davidé, Thierry Gabry de Casse Nautic, Mr Ruffra de Ruiz Alu, Hervé Raffaelli de Ruiz Alu, Bernard et Léa Massaferrero de Pommes de terre Massaferrero, Eric Michallet d'Espace et Confort canapés literie, Jérôme Dumont de Bébé a bordable, Thierry Piermay d'Alu Piermay, Loic Kerenflech de Fan de Fleurs, Mr Girodo de 100% Magnifique, Jean Tolotta de la Section Var supports France, Nathaly Tolotta de The Studio cours d'anglais, Remi Laporte Le froid de la Presqu'île, Alexis Orillon de la Ville de la Crau, Eric Bertrand de la Ville de la Crau, Carrosserie Augias, Carrosserie Aldo, Patricia Lafon diététicienne, Monsieur Lafon Kiné, Robert Rebutent de la chaudronnerie SR Plus, Signoret Pompes Funébres, Monsieur Casini de Mah irrigation, Emmanuel Teyty de Point P TP, Bières du Monde et d'ailleurs



## **Début de la séance à 12 H 30**

L'ambition de cette Association d'Entreprises est de contribuer autant que possible au développement harmonieux de toutes les entreprises et de la qualité de vie des salariés.

Notre Association d'entreprises a été créée le 17 octobre 2011 pour les 3 zones d'activités : Gavarry, l'estagnol et le chemin long et pour toutes les entreprises, commerces et professions libérales qui s'y trouvent.

Bienvenue à France Boissons qui sont déjà arrivés à coté de BC Transport et à la future arrivée d'UPS à Gavarry.

### **Remerciements :**

Tous nos remerciements pour tout le travail accompli par la ville de La Crau et des services techniques et du cabinet du maire.

Un grand merci à monsieur le maire Christian Simon.

Un grand merci à Eric Bertrand qui est responsable des travaux de la ville et à Victor Alcina qui s'occupe de la gestion des déchets et à leurs équipes.

Tous nos remerciements pour son accompagnement à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et notamment Jacques Verdino, élu sur la zone de toulon est et à Roland Caturegli élu à la Chambre, ainsi que Patrick Reygades – Responsable de l'agence d'Hyères - et son équipe.

Tous nos remerciements à Toulon Provence Méditerranée et à Madame Hummel vice présidente de TPM pour son soutien et à Monsieur Vanni et à Monsieur Vignals qui sont présents aujourd'hui ainsi qu'à Monsieur Demars et à Josée Azzopardi qui nous accompagnent tout au long de l'année

Tous nos remerciements au Conseil Général à son Président Horace Lanfranchi, à Marc Giraud maire de carqueirane ici présent qui est vice président du Conseil Général ainsi qu'à Mathias Franko, Directeur du développement économique, de l'enseignement supérieur et du tourisme au Conseil Général et à Emilie Tissot ici présente.



## RAPPORT MORAL

### Les dossiers menés en 2014

Le site internet de La Crau Pole a été réalisé gracieusement par un adhérent Christophe d'Inter Action entreprise d'électronique et d'électricité en 2013 et complètement refondu en fin d'année 2014. Ce site internet permet d'accéder à des informations importantes pour votre société : vous pouvez avoir des informations sur la fibre optique, la journée industries et pro baie qui a pour objectif de réduire les pollutions toxiques émises par les entreprises. Pro Baie permet d'avoir des aides pour financer une partie des travaux des entreprises. Vous trouverez également les animations et la présentation de différentes entreprises.

Nous avons mis en place une main courante pour nous faire remonter tous les faits, incidents constatés à l'environnement, la sécurité, des besoins de mutualisations des achats...

Nous avons été présents ou organisés 21 événements en 2014 que vous pouvez trouver en détail sur le site internet de La Crau Pole avec l'organisation de deux RDV business, de deux déjeuners dans les zones d'activités, des vœux, d'un RDV avec les DCF : les Dirigeants Commerciaux de France à la marbrerie de la crau, de 3 RDV d'informations sur la géolocalisation sur Google et sur la fibre optique et sur les addictions dans les entreprises (alcool, drogue, internet...)

Nous avons organisé la journée Indust'riens à la déchetterie de la crau : 10 tonnes collectés d'encombrants/plastiques/palettes. Nous avons mis en place une collecte gratuite d'archives sécurisés et les entreprises ont largement profité de ce service avec 4 tonnes d'archives commerciales collectées.

Nous avons organisé deux moments conviviaux de l'année : en janvier pour la galette des rois et en juillet une soirée au Domaine viticole de la Tulipe Noire qui vend du vin bio à La Crau – un moment en milieu d'année pour vous informer de l'avancée des travaux.

Nous avons également envoyé des newsletters par email pour vous donner des informations, des contacts, des articles de presse des entreprises de La Crau... et nous vous avons informé de l'événement de Jardica avec son changement de nom pour devenir Coopazur et nous avons participé à la course des titans à Hyeres : course de voile organisée pour le monde économique et La Crau Pole est arrivé dernier.



Enfin, l'Association La Crau Pole vous a informé des différentes manifestations organisées sur le territoire et notamment par la CCI du Var : avec les formations gratuites de la CCI du Var à l'Agence d'Hyères et de la manifestation Var Ecobiz : conférences et site internet réseau social d'entreprises avec envoi d'emails selon les communautés, ou des RDV comme Happy Hours de l'UPV : 2ème mardi - ce sont des rencontres business à Toulon et de la manifestation Var Up : grand événement annuel de l'UPV qui aura lieu le jeudi 26 mars prochain toute la journée au Palais Neptune .

Nous avons été présent à plusieurs réunions de travail organisé par TPM pour élaborer le nouveau plan de déplacement urbain. Un plan qui permet de prévoir pour les 10 prochaines années les travaux, les aménagements... pour tous types de circulation par route, bus, train...

Des travaux ont été réalisés en 2014 par la ville de La Crau et TPM en voici la liste :

À Gavarry : enrobés devant oxymum, france récupération recyclage et ATE Bleu Azur

Le cyprès de l'entrée a été enlevé et des balises blanches ont été placées

Balayage de la voirie une fois par semaine

Une fois par mois desherbage

Revue de tout le réseau pluvial avec changement des grilles

À l'estagnol : destruction de container poubelles et balayage des rues

Au rond point de Gavarry devant le relais campagnard : Repositionnement des panneaux par SICOM avec panneau directionnel pour la ZAE l'estagnol et la déchetterie

Il reste à faire la sécurité de l'entrée de la ZAE gavarry, une réunion sera prévu prochainement avec la ville de la Crau, TPm et le Conseil Général et les entreprises qui le souhaitent et il manque un mat d'éclairage devant Ruiz.

Et nous allons prochainement fabriquer le panneau avec le nom des entreprises à l'estagnol. Comme nous l'avons fait pour Gavarry

**Voté à l'unanimité**



## **LE RAPPORT FINANCIER**

Deux subventions ont été obtenues par l'association : 3000 euros de la CCI du Var et 6000 euros versés par TPM.

Le montant des cotisations reçues s'élèvent à 3400 euros soit 68 adhésions à 50 euros.

Le montant du Budget de l'association est de 12 400 euros TTC.

Les frais de structure sont de 7000 euros.

Les frais de fonctionnement sont de 6600 euros comprenant les frais d'adhésion à l'UPV, la course de titans, le panneau de l'estagnol qui coute 3500 euros HT soit 4200 euros TTC et nos frais de réception.

### **Voté à l'unanimité**

**Merci à notre partenaire Sun Nettoyement : Entreprise de vidage de fosse sceptique et de nettoyage de cuve de fioul – 06 35 51 54 30 - 06 03 55 50 54 - 04 94 27 53 42**

qui nous offre le vin aujourd'hui qui vient du Domaine de La Tulipe Noire à La Crau – Vin d'alain Baccino, président de la chambre d'agriculture et de sa fille Audrey Baccino

**Merci à ATE - Sorties sympa – Pour son accueil dans cette salle – mis à disposition gracieusement -**

### **LA SECURITE :**

Certaines entreprises ont été cambriolés.

Philippe Bartier – Président de l'Afuzi – 500 entreprises à La Garde et à La Farède a mis en place une surveillance par des caméras –

Deux autres parcs d'activités dans le Var ont mis en place un système de vidéo protection : le Technoparc Epsilon 1 à Saint-Raphael et la Zone d'activités La Palud à Fréjus.

La solution proposée à Gavarry est 4 caméras dome haute protection – pour la vision d'ensemble des voies de circulation et des abords d'entreprise, 2 systèmes de lecture de plaques minéralogiques avec enregistrement des plaques de tous les véhicules entrants et sortants, et l'exploitaiton des enregistrements par la Police Municipale de La Crau avec le renvoi des images en temps réel avec un enregistrement sur 15 jours.



La solution proposée à l'Estagnol est une caméra au rond point avec une caméra dôme.

Le Budget total est 47 300 euros HT pour Gavarry et de 8 600 euros HT pour l'Estagnol.

La Crau Pôle va donc étudier ce projet et faire des demandes de subvention. Les entreprises seront également sollicités financièrement.

### **Etude environnementale de 3 jeunes étudiants de l'université de la Garde**

Nous avons eu l'accompagnement pendant 3 mois de 3 élèves de l'université de La Garde qui ont pris contact avec certaines entreprises pour démarrer l'étude pour obtenir la norme 14001 pour nos zones d'activités.

**Poitevin Typhaine**, 22 ans.

**Maouche Inès**, 21 ans

**Mahul Thibault**, 22 ans

Un questionnaire a été envoyé pour collecter des informations et seulement 3 entreprises

Ainsi, les sujets obligatoires abordés concernant la zone sont :

- La production et rejet de déchets
- Le flux de véhicules en circulation
- L'utilisation et rejet de produits dangereux
- La Consommation en énergie : électricité gaz fioul

Leur étude a porté sur l' Accompagnement de l'association LACRAUPOLE dans le passage au niveau 1 du référentiel FD X30-205 c'est à dire pour obtenir la norme 14001 pour les zones d'activités.

### **Cette norme 14001 est le prélude à une démarche plus importante : D2Parc**

La Crau Pôle a envoyé un dossier de candidature à la CCI du Var en fin d'année et les résultats seront connus prochainement car 3 zones d'activités doivent être retenues

Dans le premier dispositif 5 zones d'activités sur tout le Var ont été retenues : Capitou Industries (Parc d'activités du Capitou), ADPACA (Parc d'activités du



Chemin d'Aix), AGP (Parc d'activités du Grand Pont), Nicopolis Avenir (Parc d'activités de Nicopolis), AFUZI (Pôle d'activités de Toulon Est).

Ainsi si nous sommes retenues à D2parc nous mettrons en place le niveau 1 de la norme 14001 et nous postulerons l'année prochaine au **label Qualité Eco Var du Conseil Général** qui a été créé pour un développement économique durable des parcs d'activités du Var.

La démarche de cette labellisation s'intéresse aux moyens mis en œuvre pour développer les facteurs de compétitivité externes à l'entreprise :

- l'offre aux services aux salariés
- l'intégration paysagère
- la gestion environnementale des établissements
- l'offre d'animation des parcs d'activités

Le préalable pour bénéficier du label est la prise en compte des critères environnementaux (gestion des déchets, mode de déplacements doux, trame verte...) et des critères d'intégration paysagère, également appelés « éco-conditionnalité ».

Ainsi en 2016 nous pourrions continuer à consolider la norme 14001 niveau 1 et faire la démarche de label conseil général du var et en 2017 nous pourrions passer au niveau 2 de la norme 14001... – il y a 3 niveaux dans la norme 14001.

### **Internet haut Débit**

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a mis en place une Délégation de Service Public (DSP) pour la création du réseau de télécommunication TPM Très Haut débit. C'est la société THD 83, filiale d'Altitude Infrastructure, qui est chargée de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau de communications électroniques à très haut débit de la communauté d'agglomération : TPM Très Haut Débit. Les entreprises desservies par le réseau ont accès à des connexions (2 à 1000Mb/s) 10 à 50 fois supérieures aux offres du réseau cuivre (< 20Mb/s) avec un débit symétrique garanti\* leur permettant d'exploiter pleinement tous les usages du numérique pour le développement de leurs activités. Les offres du délégataire sont déjà commercialisées par les opérateurs de services partenaires de TPM Très Haut Débit : Adista, Alcatraz, Completel, Magic on line, Neo-Telecom, Pacwan, SFR...

L'accès aux services du réseau TPM Très Haut Débit est réservé aux entreprises et ne concerne pas les particuliers.

**Pour plus d'infos : <http://www.tpm-thd.fr>**





## **Association des assistantes maternelles**

### **A la crau : les crau mignons qui regroupent 60 assistantes maternelles**

Et cette association a un projet

Dans le but de proposer la création d'une Maison d'Assistants Maternelles sur la commune de La Crau, il nous est nécessaire de connaître vos besoins pour la garde de vos enfants.

Une Maison d'Assistants Maternelles est une structure d'accueil pouvant répondre aux besoins spécifiques et/ou atypiques des parents. Il s'agit, pour notre part, de 4 assistantes maternelles qui, au lieu d'exercer seules à leur domicile, se regroupent pour travailler ensemble dans un lieu entièrement dédié aux enfants et totalement sécurisé.

L'équipe, formée de 4 professionnelles de la petite enfance, se proposera d'accueillir un maximum de 16 enfants.

L'encadrement sera assurée par du personnel dûment qualifié (un CAP petite enfance avec 12 années d'expériences en crèche et 5 ans en tant qu'assistante maternelle, une auxiliaire de puéricultrice avec 17 années d'expérience en crèche et 7 ans en tant qu'assistante maternelle, et 2 assistantes maternelles exerçant leur métier depuis 10 ans et 13 ans).

Un questionnaire est à remplir pour connaître tous les besoins des parents.

Monsieur Le Maire précise que la Ville de la Crau a vu ses naissances ralentir et que la création d'une crèche ne sera pas construite pour qu'elle soit vide dans quelques années.

### **Augmentation de la cotisation**

Remerciement à tous les adhérents de 2014 : nous étions 68 adhérents

Pour réaliser un maximum d'actions visant avant tout au bien être de tous ceux qui travaillent sur ces Zones d'Activités à La Crau, pour avoir des résultats à la hauteur de ses ambitions, pour parler d'une seule voix et avoir du poids, il est indispensable que le maximum d'entreprises adhèrent à l'Association des Entreprises La Crau Pole.

La part de fonds privés dans les recettes de l'association est très importante dans les demandes de subventions.

La cotisation est de 70 euros par an par entreprise.

### **Vote à l'unanimité**



## **Intervention de Monsieur le Maire de la Crau**

Concernant la ZAE l'Estagnol, qui enfin de compte deux parties avec une zone l'estagnol du coté de la pharmacie et une zone l'estagnol nord du coté du lavage auto, reste entièrement privée pour le moment, malgré certaines interventions communales sur la volonté de Monsieur le Maire.

Pour un passage dans le domaine public, il faut :

1. Une décision de l'AG des propriétaires de cette zone
2. Un courrier officiel saisissant la Commune pour intégrer le domaine public sur la base de cette décision
3. Une délibération du Conseil Municipal de La Crau sur la base de ce courrier
4. Une délibération du Conseil Communautaire de TPM statuant sur le passage de cette zone dans le giron communautaire sur la base de la délibération de la Commune.

Une réunion d'informations avec les entreprises de l'Estagnol sera prochainement organisée afin que Monsieur le Maire réponde à toutes les questions.

**Fin de la séance à 13 H 30**